L'AFFAIRE WIART
Les pourvois en cassation

Les co-inculpés de Wiart, le traître de Cambrésis, la femme Olympe Leroy, Tellier et Racine, ont signé, mardi, leur pourvoi en cassation.

VENTES DE LAINES A LONDRES
(D'un correspondant particulier.)

Londres, 23 février 1920.

Pas de changement à signaler sur la semaine dernière. La demande est très vive et mérinos et les prix sont très fermes.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 25 FÉVRIER :

Aujourd'hui, saint Léandre ; demain, saint Nestor.

56e jour de l'année.

Soleil : Lever, 7 h. 45; coucher, 18 h. 24.

Lune : Nouvelle lune du 19. Premier quartier, le 26.

Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux Halles, Vente Libre de : Eau de Javel, Brosses, Beurre salé de Normandie, 18.50 le kil.; Beurre frais 16.00 le kil.; Pommes, 0.40 le kil.; Fromage de Hollande, 9.00 le kil.

VIN ROUGE, 1 fr. 75 le litre (1 litre par personne) Mercredi, de 8 à 11 h., 14e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 15e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE, 0.35 le kilo (3 kil. par pers.) Mercredi, de 8 à 11 h. 11e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 12e jaunes et vertes.

VENTE DE CHAUSSURES NATIONALES ET AMERICAINES
18, rue des Fabricants, 18

Mercredi 25 février, retardataires du 12 secteur.
Jeudi 26 février, 13e secteur, cartes jaunes.
Vendredi 27 février, 13e secteur, cartes vertes.
Samedi 28 février, retardataires du 13 secteur.
Le magasin de vente est ouvert tous les jours, le matin de 8 à 11 h., et le soir de 2 à 5 h.
On est prié de se munir de sa carte de denrées et de monnaie.

LES SECOURS DE CHOMAGE. — Les inscriptions :

Mercredi 25 : A 8 h., 20.001 à 20.250; à 10 h., 20.251 à 20.500; à 2 h., 20.501 à 20.750; à 4 h., 20.751 à 21.000.

Jeudi 26 : A 8 h., 21.001 à 21.250; à 10 h., 21.251 à 21.500; à 2 h., 21.501 à 21.750; à 4 h., 21.751 à 22.000.

LA DISTRIBUTION DU COKE. — 150 kil. pour 32 fr. 50 aux familles n'ayant pas de réchaud; 100 kil. pour 21 fr. 50 aux autres.

Ordre des inscriptions

5e et 6e secteurs, mercredi 25, de 8 à 11 h.; 7e et 8e secteurs, de 14 à 17 h.
9e et 10e secteurs, jeudi 26, de 8 à 11 h.; 11e et 12e secteurs, de 14 à 17 h.
13e et 14e secteurs, vendredi 27, de 8 à 11 h.; 15e secteurs et retardataires, de 14 à 17 h.
Cette inscription aura lieu à l'ancien Hôtel des Postes, 2, rue Nain, sur présentation de la carte de charbon.

LES DEBITANTS DE BOISSONS DE ROUBAIX ET DES ENVIRONS ont tenu une assemblée générale, mardi, à 19 heures, salle Mathys, 63, rue de Lannoy, sous la présidence de M. Louis Fœlix, entouré des membres du Conseil d'administration, et de Me Bayet, avocat.

Le président donne lecture des rapports du Congrès, des rapports administratifs, et cède la parole à Me Bayet.

Dans un exposé clair et documenté, Me Bayet précise le sens de la loi de mars 1919, concernant les loyers.

Le rapporteur des petits commerçants a mis les débitants de boissons en garde contre la non-déclaration du chiffre d'affaires avant le 31 mars. « Tous les commerçants, indistinctement, dit-il, doivent déclarer leur chiffre d'affaires, sinon ils s'exposeraient à des ennuis de la part des Contributions. Il importe de noter, au jour le jour, sur un carnet, la recette de la journée. »

Ces explications n'ont pas l'heur de plaire à l'assemblée, qui, en fin de séance, adopte l'ordre du jour suivant :

« Le Syndicat des Débitants de boissons de Roubaix et ses cantons, réuni en assemblée générale, le 24 février, tient à protester énergiquement contre l'impôt sur les bénéfices, qui, sous peu, va nous être imposé. N'ayant pu profiter de leurs maisons de commerce pendant l'occupation, la plupart les ayant même fermées pour éviter les réquisitions de l'ennemi, ils ne peuvent, de ce fait, s'acquitter de ce nouvel impôt, et, de plus, n'ayant pas encore touché leurs dommages de guerre, se trouvent dans l'impossibilité d'acquitter cet impôt pour l'année 1919, en tant que débitants des régions envahies, et ceci jusqu'à complet paiement de leurs dommages de guerre. »

LE GALA JEAN RICHEPIN AU CASINO-PALACE aura lieu le samedi, 28 février, à 20 h. 3/4. Sous ce titre : « Les petits paradis », ou « L'art d'avoir du bonheur sur terre», une causerie sera donnée par M. Jean Richepin, de l'Académie Française, avec nombreux poèmes dits et commentés par l'auteur. Le réputé choral roubaisien, « Les XL», prêtera son concours à la soirée.

CERCLE MILITAIRE DE ROUBAIX. — La réunion générale des membres du C. M. aura lieu le lundi 1er mars, à 18 h. 30, au nouveau local du Cercle (Cercle de l'Industrie). Ordre du jour : Election du nouveau président, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Despature, démissionnaire; questions diverses.

L'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN. — Il est rappelé qu'aux termes du décret du 3 février 1920, des bons de pain quotidiens de 400 grammes, à prix réduit, c'est-à-dire sur la base du prix pratiqué dans la ville de Roubaix à la date du 1er février 1920, soit à 0.60 c. le kilo, seront distribués, sur leur demande, aux consommateurs appartenant aux catégories suivantes :

1. Chefs de famille ayant à leur charge au moins trois enfants, des bons de pain seront accordés pour chaque enfant au-dessous de 16 ans.
2. Femmes ayant à leur charge deux enfants au moins, des bons de pain seront accordés pour chaque enfant au-dessous de 16 ans.
3. Réformés de guerre avec pension dont l'invalidité constatée est de 60 p.c. au minimum.
4. Vieillards, infirmes et incurables, bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905.

N.-B. — Dans la 2e catégorie, il faut comprendre toutes les femmes : veuves, grand'mères, filles-mères ou femmes abandonnées ayant au moins deux enfants à leur charge.

Les inscriptions des ayants droit ont lieu à la Mairie, salle Pierre-de-Roubaix, de 8 h. du matin à midi, et de 14 à 17 h., dans l'ordre suivant :

Les lettres E, F, G, H, I, J, K, L, le mercredi 25 février; les lettres M, N, O, P, Q, R, S, T, U, le jeudi 26 février; les lettres V, W, X, Y, Z, le vendredi 27 février.

Les intéressés sont priés de se munir de leur livret de mariage et de leur carte de ravitaillement. Les pensionnés militaires, de leur titre de pension, et les vieillards, infirmes et incurables, de leur carte de secours avec pièce d'état-civil.

LE TRAFIC DE L'OR MONNAYE. — *Une arrestation.* — Depuis quelques jours, un Belge, M. Sylvestre Bossuwe, se disant marchand de pains d'épices, et domicilié à Courtrai, rue du Sion, offrait d'acheter à des commerçants de la ville, principalement à des cafetiers, des pièces d'or à raison de 30 francs le louis de 20 francs. Il achetait aussi les vieux bijoux en or, à raison de 5 francs le gramme. A certaines personnes, qui lui disaient que le trafic de l'or monnayé était interdit, il répondait : « On met tout dans le même creuset et on ne remarque rien. »

Il ne dut récolter que bien peu chez nous car, sur plainte émanant des commerçants eux-mêmes, et déposée entre les mains de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement, la police mit la main sur le trafiquant, qui fut simplement trouvé porteur d'une somme de 2.280 francs en billets de banque.

Il a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

LA REOUVERTURE DES CANTINES SCOLAIRES. — La réouverture des cantines scolaires pour les enfants nécessiteux des écoles municipales de garçons et de filles, aura lieu à la rentrée de Pâques.

Les parents qui désirent que leurs enfants *prennent leurs repas à la cantine sont invités à se faire inscrire de suite au Bureau des Ecoles.*

HALLE FLIPO : En vente un wagon vin rouge supérieur 2 fr. Grand choix fromages 1re qualité. Pain d'épices, beurre, figues, harengs saurs et salés. Voir nos prix avantageux. 45554d

LE LOGEMENT DES TROUPES ANGLAISES. — Les personnes qui ont logé des soldats anglais sont invitées à se présenter dans le plus bref délai possible, et avant le 15 mars, de 9 à 11 heures, guichet n° 5, situé salle des adjudications, au rez-de-chaussée du bâtiment central de la Mairie, pour toucher l'indemnité qui leur est due. Les intéressés sont priés de se munir de pièces : soit livret de mariage, feuille de maison et carte d'identité.

D'UN COMMUN ACCORD, entre Associés, la Société « BOEL & LAVERGE » a été dissoute M. BOEL, propriétaire du matériel, continuera pour son compte personnel la fabrication de cordages et ficelles dans les mêmes ateliers, rue Henri Carette, 62, à Croix. 45516d

AUTO CONTRE MOTO. — Mardi après-midi, M. Pipart Fernand, marchand de cycles, demeurant à Leers, rue de Roubaix, traversait en motocyclette la Grand'Place et se dirigeait vers la Grand'Rue, quand, avant d'entrer dans cette dernière, une automobile venant en sens inverse et tenant sa gauche, le prit en écharpe.

Moto et conducteur roulèrent sur la chaussée. Heureusement, M. Pipart en fut quitte pour quelques égratignures, tandis que sa machine avait la direction faussée et la magnéto détériorée.

Interpellé, le chauffeur de l'auto — 3.692 D — dit qu'il avait voulu éviter une dame qui traversait la chaussée et ainsi avait tenu sa gauche.

Ces explications données, il remit en marche sa voiture sans plus s'occuper de sa victime qui, quelque temps après, porta plainte entre les mains de M. Barthouil, commissaire du deuxième arrondissement.

UNE PINCÉE de SAOL-Lessive, remplace une poignée de cristaux. 452

LA HAUSSE ILLICITE DES LOYERS. — M. Buchart, commissaire de police du cinquième arrondissement, a rédigé des rapports à la charge de M. Pierre Lequesne, sujet belge, demeurant boulevard Montebello, 33, à Lille, pour hausse illicite sur les loyers de ses locataires.

Les plaignants sont : *M. Elisée Fournier*, marchand de gaufres, rue de la Conférence, 100 ; auparavant, sa maison était louée 50 francs par mois: actuellement, le propriétaire l'a taxée à 100 francs.

Le second plaignant est M. Henri Dutilleul, tisserand, rue de la Conférence, 98, qui loue 45 francs une maison autrefois louée 23 francs.

CETTE CHASSE EST INTERDITE. — Lundi après-midi, M. Declerck Jérémie, rentier, 10, rue David-d'Angers, voyait un de ses pigeons d'une valeur de 500 francs, venir s'abattre dans sa cour, mortellement frappé de deux plombs.

Présumant que ce pigeon avait été blessé par les gardiens du parc d'automobiles de l'armée anglaise, où toute la journée, on entend des coups de fusil, M. Declerck a déposé plainte entre les *mains de M. Barthouil, commissaire de police du* deuxième arrondissement, qui a ouvert une enquête en vue de découvrir les coupables.

LE POIDS DES SACS DE CHARBON. — Un habitant de la rue Decrème, 58, M. Louis Staessens, âgé de 43 ans, a été l'objet d'un procès-verbal pour vente de charbon sur la voie publique sans patente, défaut de bascule et manque de deux kilos de combustible dans chaque sac.

CROIX

LE PAIEMENT DES SECOURS DE CHOMAGE aura lieu le jeudi 26, dans l'ordre suivant : Numéros 3.201 à 3.650, de 8 à 9 heures; 3.651 à 4.100, de 9 à 10 h.; 4.101 à 4.550, de 10 à 11 heures; 4.551 à 5.000, de 11 h. à 11 h. 30.

LE BUREAU DE LA PERCEPTION de Croix, 55, boulevard Montesquieu, sera fermé le vendredi 27 courant, pour permettre le déménagement des archives. A partir du samedi 28 février, *la perception de Croix sera transférée* 97, rue de l'Industrie, à Roubaix.

UN HOMME MORDU PAR UN CHIEN. — Un serrurier, M. Arthur Vandenwynbelt, 38 ans, avenue Hannart, 45, a déclaré à M. Fossat, commissaire de police, avoir été mordu à la main droite, dans la soirée de dimanche, par le chien de Mme Jean Demoon, débitante, rue de la Makellerie, 20, dans la cour du cabaret. M. Vanderwynbelt demandant une indemnité au propriétaire du chien, la police a ouvert une enquête pour établir les circonstances de l'accident.

UNE PLAINTE POUR COUPS ET BLESSURES a été déposée à la police par Mme Cordule Brochart, 27 ans, demeurant rue des Ogiers, 482, contre son mari, qu'elle accuse de l'avoir frappée.

WASQUEHAL

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira à la *Mairie le samedi 28, à 19 heures.* A l'ordre du jour : Prix du gaz ; Explications de M. le directeur de la Compagnie du Gaz. — Cimetière : Modifications des concessions. — Boues et immondices : Adjudication. — Eaux potables : Vote de crédits. — Liste d'assistance médicale gratuite; approbation.

LES MUTILÉS ET RÉFORMÉS, ayant au moins 30 p. 100 d'invalidité, sont invités à demander l'établissement d'une carte leur donnant droit au quart de place sur les chemins de fer, au plus tôt, à la Mairie (2e guichet). Se munir des pièces justificatives et d'une photographie d'une dimension de 3 centimètres sur 4.

LA PREMIÈRE DISTRIBUTION DE CHARBON A DOMICILE commencera le mercredi 25, pour le secteur du Capreau, et le vendredi 27, pour le secteur du Centre.

LES BENEFICIAIRES DE L'ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE peuvent retirer le carnet de bons de consultations, indispensable pour se présenter au médecin choisi, à la Mairie (2e guichet).

LE PAIEMENT DES SECOURS TEMPORAIRES aura lieu aux Bains-douches, le jeudi 26 février, de 8 h. à midi. Les personnes qui n'ont pas de cartes de chômage sont priées de la retirer à la Mairie (1er guichet), avant le paiement. La période étant de 28 jours, les intéressés sont priés de se munir de monnaie.

WATTRELOS

UNE ARRESTATION POUR VOL. — Lundi après-midi, M. David Gruart, habitant rue du Vieux-Bureau, 28, rentra chez lui et se coucha, déposant son veston sur une chaise. Une femme qu'il connaissait vint lui rendre visite et se retira peu après. M. Gruart, étant indisposé, ne s'était pas levé, mais vers dix heures du soir, il s'aperçut que son portefeuille, contenant 250 fr., qui se trouvait dans son vêtement, avait disparu.

Ses soupçons se portèrent aussitôt sur la visiteuse, et la police, prévenue, fit une descente au domicile de celle-ci, Lucie François, femme Salembier, 28 ans, qui habite Tourcoing. Conduite au poste de police, elle nia tout d'abord, mais finit par avouer que l'argent disparu était en sa possession. Elle restitua la somme, sauf 25 fr. utilisés à diverses emplettes.

Conduite à Wattrelos, Lucie François a été transférée à Lille mardi par les soins de la police locale.

UN IVROGNE QUI N'AIME PAS LES GENDARMES. — Lundi après-midi, au Contour *Saint-Liévin, un individu en état d'ivresse*, Florent Lemettre, 28 ans, demeurant rue du Gauquier, 9, insultait les passants et proférait des menaces à tous ceux qui se trouvaient à proximité. Survinrent les gendarmes, et Lemettre cria de plus belle.

Mais les représentants de l'autorité ne l'entendirent pas ainsi, et ils appréhendèrent cet homme tumultueux, qui n'en continua pas moins son ramage en menaçant toujours.

Conduit à la gendarmerie et écroué, Lemettre sera transféré à Lille et comparaîtra en correctionnelle pour outrages et rébellion envers la force publique.

RAVITAILLEMENT. — Jeudi 26, n. 1.891 à ..., — 1.891 à 1.98 à 7 h. 45; 1.936 à 1.980 à ..., 1.981 à 2.025 à 8 h. 15; 2.026 à 2.070 à 8 h. ..., 2.071 à 2.115 à 8 h. 45; 2.116 à 2.160, à 9 h.; 2.161 à 2.205 à 9 h. 15; 2.206 à 2.250 à 9 h. 30; 2.251 à 2.295 à 9 h. 45; 2.296 à 2.340 à 10 h.; 2.341 à 2.385 à 10 h. 15; 2.386 à 2.430 à 10 h. 30; 2.431 à 2.475 à 10 h. 45; 2.476 à 2.520 à 11 h.; retardataires à 11 h. 15.

LANNOY

FLERS

CONSOMMATEURS PEU COMMODES. — Dans la soirée de dimanche, deux hommes pris de boisson, entrèrent dans l'estaminet de M. Jean-Baptiste, rue d'Hem, à Flers-Breucq. Ils demandèrent à boire ; sur le refus du cabaretier, ils se mirent en fureur et saccagèrent la maison, brisant les objets mobiliers et frappant la femme du cafetier. La gendarmerie étant intervenue, *ils furent mis en état d'arrestation* et conduits à la prison de Lannoy. *L'un des deux hommes* se nomme Masquelin Kléber, dit « Bébert ». Ils ont été écroués tous deux à la maison d'arrêt de Lille.

UNE SCÈNE DE VIOLENCES. — I. Masquelier, 22 ans, à Flers, inculpé de violences sur les époux Colpaert, au cours d'une bagarre survenue le 22 février, a été écroué mardi à la prison de Lille.

LYS

LES FUNÉRAILLES DE M. FRANÇOIS LOCUFIER, ANCIEN ADJOINT AU MAIRE, président de la Fanfare municipale, ont eu lieu mardi, à dix heures, au milieu d'une grande affluence. La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue de Leers, par M. le curé Plouvier, entouré du clergé. Les élèves des écoles, les congrégations religieuses et la Fanfare municipale précédaient la dépouille mortelle. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Jean Bossut, J. Bart, Delannoy, ancien adjoint; Joseph Pollet, Jules Fretin, Louis Lepoutre. Le deuil était conduit par M. Gaston Locufier, fils du défunt, accompagné de M. Bossut-Plichon, de la maison Bossut père et fils, de Roubaix, à laquelle M. Locufier était attaché depuis de longues années.

Dans l'assistance, on remarquait les maires des communes environnantes; M. Leroy, adjoint *au maire de Lys; M. J. Desprets, conseiller général* du canton de Lannoy, ainsi que les notabilités du canton.

Sur le parcours et à l'église, la Fanfare municipale a exécuté plusieurs marches funèbres. Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté au cimetière, où a eu lieu l'inhumation.

Trois discours ont été prononcés : M. Bossut-Plichon a rappelé en termes émus la carrière si bien remplie de M. F. Locufier qui, par son intelligence et son activité, avait atteint une situation brillante dans la maison Bossut père et fils, de *Roubaix, qui le considérait comme étant de la* famille.

M. Delannoy, ancien adjoint, a fait valoir les rares qualités du défunt, qui fut un collaborateur intègre et dévoué au sein du Conseil municipal, et assuma, après la mort de M. Boutemy, les fonctions de maire pendant toute l'occupation ennemie et jusqu'en décembre 1919, avec tact et clairvoyance.

M. Trenteseaux, *au nom de la Fanfare municipale*, adressa un suprême adieu à son regretté président, qui aimait la société et l'aidait de ses deniers avec une grande sollicitude.

UNE ARRESTATION POUR VOL. — Le garde Trenteseaux a mis en état d'arrestation, Pluquet Georges, 19 ans, rue du Vert-Pré, qui s'était introduit par effraction, chez Mme J. Debaschère, rue Saint-Louis, 16, et y avait dérobé plusieurs objets notamment une montre-bracelet, qu'il a fait voir à différentes personnes, rue de la Motte-au-Bois. Le délinquant a été remis entre les mains de la gendarmerie de Roubaix, d'où il sera transféré à Lille.

PAIEMENT DES SECOURS DE CHOMAGE. — On nous communique : Le paiement des secours aura lieu le 26 février. Pour les heures, consulter les affiches. Le bureau est fermé à midi.

NOUVEAU REGIME DU PAIN. — Délivrance des bons de pain à prix réduit. — *Des* bons de pain quotidien de 400 grammes, à prix réduit, c'est-à-dire sur la base du prix pratiqué dans la commune, à la date du 1er février, seront distribués sur leur demande, aux ayant droit. Les intéressés sont invités à demander à la Mairie, le mercredi 25 février, de 8 h. à midi, et de 2 à 6 h., l'établissement à leur profit d'une carte spéciale. Se munir de pièces justificatives (livret de mariage, titre de pension, etc.).

TEMPLEUVE

MORT D'UN TEMPLEUVOIS A NICE. — M. Léonce Olivier, originaire de Templeuve (Nord), est décédé presque subitement dans sa villa de la Feuillée, à Nice-Cimiez.

Les funérailles ont eu lieu à Nice le samedi 21 février.

CYSOING

UN VOL DE MÉLASSES A TEMPLEUVE. — La société « Le Rationnel », fabrique de produits mélassés, à Templeuve (Nord), a porté plainte à la gendarmerie, au sujet de la disparition de quelques centaines de kilos de produits. Le 20 février, la direction ayant constaté une nouvelle disparition, le directeur de la Société s'était rendu à la gare, où le receveur déclara avoir aperçu un homme jetant un sac dans la propriété de M. Lefebvre. A l'endroit indiqué, il constata, en effet, qu'une certaine quantité des produits enlevés était encore sur le sol. L'enquête ouverte par la gendarmerie a mis sur la piste de l'auteur de ces vols. L'enquête se poursuit activement.

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 25 FÉVRIER :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public : Matin, de 10 h. à midi; soir, de 2 à 4 h.

Service des dommages de guerre : Réception des dossiers à la Mairie : Matin, de 8 h. 30 à midi, numéros 18.701 à 18.750; soir, de 2 à 6 h., numéros 18.751 à 18.800.

A la Fédération Amicale des Combattants de la Grande Guerre
(Groupe Régional de l'U. N. C.)

L'Exposition des Photos de Guerre

Cett exposition est assurée dès à présent d'un très grand succès.

Les 6.000 photographies de guerre, que les visiteurs pourront y admirer, sont, en effet, des documents authentiques du plus grand intérêt et qui donnent à cette collection une valeur historique inestimable.

Scènes vécues dans les tranchées, vues des abris, des engins de défense, ambulances, visiteurs de marque, etc., etc., font un ensemble impressionnant, d'où se dégage la grandeur des efforts et des sacrifices qui ont assuré la Victoire des Alliés.

Une section spéciale, où seront réunis les portraits et les souvenirs les plus précieux de tous les « Héros de l'Occupation », permettra aux visiteurs de rendre à ces grands Français l'hommage de leur admiration et de leur reconnaissance.

Enfin, la section des travaux de guerre de nos artistes locaux et régionaux, achèvera de donner, à cette Exposition, une importance de premier ordre et un cachet des plus artistiques... Les envois seront reçus 43, rue du Haze, jusqu'au jeudi 26 courant, dernier délai, l'inauguration devant avoir lieu dimanche prochain, 29 février, à 10 heures, Salle du Gymnase, place Saint-Jacques, à Tourcoing.

LE CONCOURS DES GRANDES FAMILLES DU NORD AUX ARMÉES. — Les inscriptions sont toujours reçues au Bureau de la Fédération.

Les dossiers sont déjà très nombreux : les retardataires sont priés de se présenter au plus tôt. Il est rappelé que les primes de 100 francs, offertes par la Fédération ne seront attribuées qu'aux familles de Tourcoing et de ses cantons, dont les membres font partie de la Fédération.

EPURATION NECESSAIRE. — Des lecteurs nous prient de signaler à la vigilance de la police l'outrage aux bonnes mœurs que présente l'étalage de certaines librairies de la ville.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, le vendredi 27 courant, à six heures et demie du soir, pour la continuation des travaux de la session de février.

A LA CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING. — Maximum, 5.000 francs par livret. — Intérêts : 3.75 p. 100. Remboursement à vue. Les guichets sont ouverts tous les jours, sauf le vendredi.

Les opérations se sont effectuées du 16 au 23 février 1920, de la façon suivante :

724 versements	410.087 fr. ...
263 remboursements	209.056 fr. 26

BRULÉS PAR DE LA VAPEUR. — Au peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, un chargeur du lavage, M. Pierre Devolles, 60 ans, domicilié à Roncq, 70, rue de Vieille-Cour, a reçu un jet de vapeur sur les mains. Il en est résulté des brûlures du deuxième degré qui, d'après le docteur Bertrand, nécessiteront un repos de vingt jours.

LA BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, 97, rue de Tournai, reçoit les Souscriptions à *l'Emprunt de la Paix 5 0/0, émis actuellement*, et offre gracieusement, à titre de souvenir, à chaque souscripteur, une superbe estampe artistique signée Cappiello. Par suite de la grève du personnel, les souscripteurs sont priés de se présenter dans la matinée. 45484

UN CYLINDRE SUR LE PIED. — A l'usine de MM. Dhalluin-Lepers frères, rue d'Alma, une soigneuse, Mme Marie Desbouvries, 59 ans, domiciliée à Wattrelos, 3, rue des Trois-Pierres, a reçu un cylindre sur le pied droit. M. le docteur Vienne, qui lui a donné ses soins, a constaté une plaie par écrasement du 2e orteil. Un repos de vingt-cinq jours a été prescrit.

PORT D'ARME PROHIBÉE. — L'agent Verscheldeu a arrêté, rue Houchard, un sujet belge, Arthur Spriet, 35 ans, sculpteur, domicilié à Liège, 21, rue du Vert-Bois, qui, circulant en état d'ivresse, se disait inspecteur de la sûreté. Cet individu était porteur d'un couteau à cran d'arrêt. M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, enquête.

MOUVAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire de février, le mardi 24, à 19 h., sous la présidence de M. Duhem, maire.

Vote de crédits. — Les crédits suivants sont votés: 795 fr. pour le traitement du Receveur municipal; 2.000 fr. de frais de représentation du maire; 644 fr. 50 pour dépenses du Corps de Sapeurs-Pompiers de 1914 à 1918 inclus; 0.90 par dépêche pour le salaire du porteur de dépêches; 100 fr. de subvention au Comité départemental des Mutilés et Réformés de guerre; 2.250 fr. pour les subventions de 1915 à 1919 à la société de secours mutuels Saint-Germain; 933 fr. pour l'assistance médicale gratuite de 1919; 495 fr. pour l'assistance aux femmes en couches; 106 fr. pour l'assistance aux aliénés indigents en 1919.

Service des Sapeurs-Pompiers. — Un crédit de 4.000 fr. est demandé pour les dépenses des pompiers en 1920. Le Maire demande l'ajournement; la réfection du matériel et l'établissement d'un fil spécial téléphonique pour l'appel, en cas de besoin des pompiers de Tourcoing, sont prévus.

Secours scolaires aux enfants indigents fréquentant les écoles libres. — Une discussion s'engage entre les conseillers au sujet de ces secours. M. René Bouche déclare que les soldats morts pour la France ne se sont pas demandé avant de faire le sacrifice de leur vie, si leurs enfants pourraient s'instruire en toute liberté de conscience. Le vote secret approuve les crédits par 14 voix sur 9.

Eau potable. — Au sujet du paiement des frais d'adduction d'eau potable près de la Chappelle, lecture est donnée du renvoi par le Préfet de la précédente délibération prise par le Conseil.

M. Lemaire propose d'utiliser les tuyaux existants pour fournir l'eau potable à ce quartier. Des démarches seront faites par le Maire près de la Compagnie des Eaux.

Hospice. — Un crédit de 3.000 fr. est voté à l'Hospice.

Location du bureau de Poste. — Une somme totale de 1.633 fr. 58 est réclamée par la ville à l'Administration des Postes. La location de la période de logement des Allemands pendant la guerre sera réclamée sur les dommages.

Erection d'un monument commémoratif aux morts au champ d'honneur. — La Commission des finances a voté une somme de 1.000 fr. pour ce monument. Une souscription publique est ouverte à la Mairie, où tous dons en espèces seront reçus. Par l'organisme des sociétés de la ville, en particulier de la Section des Combattants, des quêtes seront faites à domicile. Ce monument sera placé au nouveau cimetière, qui sera situé d'ici peu.

Gaz. — Concernant le prix du gaz et la signature d'un avenant au contrat, « La Commission, jugeant que de par le contrat de 1909 la Compagnie du gaz a dû réaliser d'importants bénéfices, propose un prix moyen de 44 centimes le mètre cube de gaz d'éclairage et de chauffage. »

Minimum de loyer. — La Commission a décidé le non établissement de rôle pour 1919, et la fixation du taux à 150 fr. pour 1920.

Commission de surveillance du traité de concession du service extérieur des pompes funèbres. — Sont nommés : MM. Duhem, maire; Bouche, Desplanques et Dierick, conseillers.

Commission communale de statistique agricole. — Est nommé conseiller délégué, M. Jules Lecroart.

Fosses du cimetière. — La précédente délibération du Conseil fixant le salaire du fossoyeur d'après le tarif des funérailles, est refusée par le Préfet. Cette question est mise à l'étude.

Tramway D. — Répondant au vœu de M. Breyère, *la Compagnie déclare faire ce qu'elle peut. Une nouvelle demande lui sera adressée.*

SECTION MOUVALLOISE DE LA FEDERATION DES COMBATTANTS de la GRANDE GUERRE. — En vue d'établir les dossiers pour le Concours des Grandes Familles du Nord au Front, la Commission invite les adhérents de la section à se présenter au siège, mercredi, à partir de 19 heures. La condition pour participer à ce concours est que « la famille était composée en 1914 de cinq enfants, dont deux fils ou gendres ont été mobilisés. »

Une prime de naissance de 50 francs à partir du deuxième enfant est accordée aux adhérents inscrits avant le 25 janvier 1920. Ils devront se munir de toutes leurs pièces : livret de famille, livret militaire, etc.

LES BÉNÉFICIAIRES DE LA REDUCTION DU PRIX DU PAIN sont priés de se présenter immédiatement à la Mairie et d'y consulter l'affiche apposée.

LES MUTILÉS ET RÉFORMÉS dont l'incapacité atteint ou dépasse 50 p. 100, peuvent se présenter à la Mairie, en vue de l'obtention d'une carte leur donnant droit au quart de place en chemin de fer.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN ACCIDENT D'AUTO AU NOUVEAU BOULEVARD. — Mardi, à 13 heures, une voiture de vidanges appartenant à M. Arthur Courouble, de *Marcq-en-Barœul, venait, par le Nouveau* Boulevard, de la direction de Lille, et tenant sa gauche pour prendre le chemin qui mène à l'usine Tahon. Suivait une auto conduite par son propriétaire, M. Armand Harts, de Lille. Celui-ci fit marcher son avertisseur et crut pouvoir dépasser la voiture par la droite. Mais cette dernière tournait déjà. L'auto voulut l'éviter en montant sur le trottoir mais vint s'écraser contre un arbre. *Heureusement, il n'est pas à regretter* d'accident de personne. Tout se borne à des dégâts matériels.

HALLUIN

Les grandes réformes de la Municipalité socialiste

Après avoir remplacé, dans la désignation des rues de la ville, les noms des victoires qui nous ont permis de rester Français par les noms de Boches plus ou moins célèbres qu'elle a préférés aussi aux noms de ces saints chrétiens qui ont été les plus grands et les plus vrais humanitaires ou les meilleurs Français, la municipalité d'Halluin se signale par un nouvel exploit.

Pour interdire la sonnerie de la clochette qui annonce le port du Viatique aux mourants, le maire d'Halluin vient de prendre l'arrêté suivant dont les attendus ne relèvent que du plus complet ridicule :

Nous, maire de la ville d'Halluin;

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 95, 96 et 97;

Attendu que la liberté d'un particulier ou d'une caste est nécessairement limitée par l'intérêt général et que ce mot liberté ne peut, surtout au point de vue conscience, permettre aux uns, fussent-ils la majorité, ce qui gêne les autres;

Attendu que la voie publique ne doit être troublée par aucune pratique religieuse qui ne peut grouper l'unanimité des consciences;

Attendu que le port de l'Extrême-Onction aux mourants s'accompagne d'une sonnerie qui, à toute heure du jour, arrête les passants et à n'importe quelle heure de la nuit inquiète les sommeils;

» Attendu que cette sonnerie n'est pas obligatoire au sacrement de l'Extrême-Onction pour que celui-ci soit au point de vue liturgique valable et efficace;

Attendu que la suppression de cette sonnerie ne touchera en rien le respect qui doit saisir les hommes devant la mort, d'autant plus que ce respect se réfugie davantage dans le souvenir que dans les manifestations extérieures;

Attendu que le désir du mourant ne sera pas lésé par notre mesure;

Arrêtons :

Article premier. — Toute sonnerie de cloche ou clochette accompagnant le port de l'Extrême-Onction aux malades est formellement interdite dans les rues de la ville.

Art. 2. — M. le commissaire de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire : G. Desmettre.

M. le Maire d'Halluin retarde de plusieurs années. Son geste est un geste réactionnaire : il nous ramène au temps où s'ignoraient les Français croyants et incroyants : la communauté du front a appris aux uns et aux autres l'usage de la liberté hypocritement invoquée dans cet arrêté.

A notre époque, M. le Maire d'Halluin, on ne se nourrit plus de manger du curé et les vrais prolétaires attendent autre chose pour l'amélioration certaine de leur sort que les rengaines humanitaristes et anticléricales vieillies d'une génération.

COMINES

TARIF REDUIT POUR LES REFORMES. — Les réformés n° 1 ayant 50 p. c. d'invalidité et plus, peuvent se présenter à la Mairie, Bureau des Renseignements, munis de leurs papiers, pour se faire inscrire en vue d'obtenir une carte de circulation quart de place en chemin de fer.

ATTENTION AUX GENDARMES. — Un artificier, Lucien Devilliers, demeurant à Paris, et travaillant à Comines, pour la reconstitution, a été trouvé, dans la rue, en état d'ivresse et porteur d'un revolver qu'il montrait à ses camarades, le lundi 23 février, à 1 heure. Il a été l'objet d'un procès-verbal pour port d'arme prohibée.

CREDIT FRANÇAIS
15, Rue de Lille, TOURCOING
17, Rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX
PAIEMENT DE COUPONS
42914 aux meilleures conditions

LILLE

LA DECORATION DE LILLE. — On sait que le nouveau Président de la République se propose de visiter les régions dévastées. On croit que, lors de son voyage à Lille, M. Paul Deschanel apporterait à la capitale du Nord martyr, la décoration si méritée et depuis si longtemps attendue.

Roubaix et Tourcoing seront-elles oubliées ?

UN ATTELAGE TAMPONNÉ PAR UNE AUTOMOBILE, AU NOUVEAU BOULEVARD. — Mardi après-midi, l'automobile 6306 E2, appartenant à M. André Vigin, 172, boulevard de la République, à La Madeleine, a tamponné un véhicule affecté aux vidanges, appartenant à M. Courouble, à Rouges-Barres, et conduit par M. Frélier. L'un des mulets a eu la jambe cassée ; quant au conducteur, il s'en est tiré avec de légères contusions.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE DE LILLE. — Jeudi prochain, 26 février, à 20 h. 1/2, M. L.-C. Tassart, professeur à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures et à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, fera une conférence accompagnée de nombreuses projections inédites, sur « la nécessité de développer l'influence française dans la Mésopotamie du Nord et le Kurdistan.

CARNET DU JOUR

NECROLOGIE

On annonce la mort de M. André Bosquillon de Jenlis, directeur d'assurances, administrateur-adjoint de l'hôpital n° 1 de la Croix-Rouge, décédé à Amiens, dans sa 46e année.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — **Concordia-Harmonie.** — Les répétitions suspendues par suite de l'indisposition du chef seront reprises aujourd'hui, 25, et continuées tous les mercredis suivants.

— **Fédération des Brassards Rouges.** — Les fédérés qui ont laissé leurs cartes à la dernière réunion, sont priés de les retirer chez le secrétaire de la Fédération, 139, rue du Fontenoy, qui est à leur disposition tous les jours. Aussitôt que toutes les cartes seront retirées, l'inscription des formules pour les Belges aura lieu.

TOURCOING. — **Harmonie de la Croix-Rouge.** — Mercredi 25, à 20 h., répétition et réunion générale. *Présence indispensable.*

— **La Muse des Travailleurs du Blanc-Seau.** — Mercredi 25, à 20 h., répétition pour toutes les parties.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX. — **L'Œuvre des Catéchismes.** — Une série de six conférences sera donnée aux Catéchistes *volontaires de Roubaix par M. l'abbé Delattre. Ces* conférences auront lieu 44, rue de la Fosse-aux-Chênes, à 9 h. 30, les mercredis, 25 février, 3, 10, 17, 24, 31 mars.

1re conférence: Grandeurs et responsabilités du *ministère de Catéchiste.* — 2e conférence: Comment se faire une auditoire d'enfants. — 3e conférence: A l'école du Divin Catéchiste. — 4e conférence: Série de questions et de réponses. — 5e conférence: Vers le Tabernacle. — 6e conférence: Le lendemain *du catéchisme.*

Le présent avis tiendra lieu d'invitation pour les dames et jeunes filles, qui par erreur, n'auraient pas reçu de convocation personnelle.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — **Grand-Théâtre-Hippodrome.** — Dimanche prochain 29 février, en matinée, à 15 h. 30 précises : « Les 28 Jours de Clairette », l'amusante opérette en 4 actes, de Victor Roger. En soirée, à 20 h. 30, « Les Cloches de Corneville », le populaire opéra-comique en 4 actes, de Planquette.

Location ouverte en permanence pour ces deux représentations chez Mme Jubé, 16, rue de la Gare.

TOURCOING. — *Théâtre municipal.* — « La Cocarde de Mimi Pinson », l'amusante opérette de Goublier fils, a été rendue avec beaucoup de brio *lundi soir, par notre aimable compagnie lyrique*, devant une salle comble, qui l'a chaleureusement applaudie. Le succès a surtout été complet pour Mlle Lamberti et le comique Davernay qui, dans les rôles de Sophie et de Bourriche, menèrent l'action avec un entrain endiablé, provoquant, à chaque scène, l'hilarité générale.

La note gaie, qui est la dominante de la pièce, fut aussi apportée par Mlle Lya Magny (Zoé) et *M. Hanse (La Mazette)* qui furent couverts également de bravos.

Le sympathique baryton Blanchard (Jean) et la distinguée dugazon, Mlle Everaers (Marie-Louise), firent apprécier très avantageusement la jolie partition, dont ils ont popularisé les airs. Nous félicitons aussi M. Delhez et Mme Vergnes qui tenaient convenablement les rôles de Robichon et de Mme Frivolet.

Les chœurs et l'orchestre, sous la direction de M. Rouzeré, qui marchèrent de pair dans l'interprétation, ont eu leur part de succès.

— Jeudi 26 février, « Conchita », drame lyrique, musique d'Henri Comtesse, avec le concours de Mme Nina Rutti, de l'Opéra-Comique; M. Renault, de l'Opéra-Comique; « Bonsoir, Monsieur Pantalon », opéra-comique en 1 acte, de Grisot; à la demande générale, « Monsieur Choufleury restera chez lui le... », opéra-bouffe de J. Offenbach. Ordre du spectacle : 1. Choufleury »; 2. « Conchita »; 3. « Bonsoir, Monsieur Pantalon ».

ROUBAIX

SALLE SAINTE-CECILE Mercredi 25 février Soirée à 7 h. ½
10 Minutes au Miss-Hall, Sa Majesté l'Argent; Le Fils de la Nuit. 45513d

GAUMONT SALLE DUBUS r. des Champs, 57-59, Rx **CINEMA**
Mercredi 25, Soirée à 7 h. et demie. 45514d

SPLENDID-CINÉ ATTRACTIONS
34, RUE RICHARD-LENOIR
Mercredi, soirée à 7 h. 30. — L'Etoile du Sud; Le Mystère du Mont Fleury; Le Fléau du Désert; La Traite de Robinet. 45487

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — **Les examens de sténographie.** — La première session des examens de sténo-dactylographie de l'année aura lieu le 25 avril. Les élèves désirant y participer, sont invités à retirer les bulletins d'admission, à l'Ecole de Sténo-Dactylographie, 77, rue de la Gare, avant le 10 mars.

ECLANOIR CHAUSSURES CREME pour

NORD

LES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES ENTRE PARIS ET LILLE. — Sur la demande expresse des Chambres de Commerce de la région, la construction de deux câbles à 56 circuits téléphoniques avait été prévue pour relier Paris et Lille.

Par décision de l'Administration centrale, ces câbles seront utilisés entre Paris et Strasbourg.

A défaut de la réalisation du projet primitif, M. Le Fries, directeur départemental, s'applique à relier au moins entre eux les grands centres industriels de l'arrondissement de Lille. Trois câbles téléphoniques de 56 paires, soit 268 circuits, mettront en communication Lille avec Roubaix et Tourcoing. Trois autres câbles seront joints à ces premiers, l'un de 56 paires, d'un calibre plus fort (1 mm. 5 de diamètre), destinées aux communications dépassant 50 kilomètres, et deux autres de 14 paires, soit 28 circuits, du calibre de 2 mm. 5, pour les très grandes distances. Au total, 232 *circuits* relieront bientôt Lille, Roubaix et Tourcoing.

Ce projet comporte également l'établissement de circuits nouveaux entre Lille et Armentières.

L'installation de ces lignes nouvelles appelées à rendre les services que l'on devine, — surtout lorsque nous aurons le téléphone semi-automatique, — ne saurait plus tarder. Le principe en est accepté par l'administration centrale, qui discute actuellement la question des crédits que les travaux nécessiteront.

LE SYNDICAT CENTRAL DES VINS ET SPIRITUEUX a constitué son bureau de la manière suivante :

Présidents honoraires : MM. Maurice Houbron, Rigot-Dubar et Henri Leroy; — Vice-président honoraire: M. Marcel Lano; — Membre honoraire: M. Callens; — Président: M. Georges Delearde; — Vice-présidents: MM. Paul Billoire, Albert Duquesnay, Raymond Catrice, Cyriaque Dreumont, Henri Spriet, Paul Theillier de Poncheville; — Secrétaire général: M. Etienne Houbron; — Trésorier: M. Henri Uhlig; — Membres: MM. Bavay, Dambrine, De Swarte, Guelton, Honorez, Hue, Mathieu, Panien et Salembier.

TRESORERIES ET FINANCES. — Voici la liste des candidats du Nord et du Pas-de-Calais reçus au concours de décembre 1919, pour l'emploi de commis stagiaires des trésoreries et des finances :

MM. Duverdecq (Nord); Jean Tinaud (Nord); Maurice Lombard (P.-d.-C.); Adolphe Mathieu (P.-d.-C.); Lesselingue (P.-d.-C.); Louis Libert (Nord); Desplanques (Nord); Peyronnet (Nord); Jules Frizon (Nord); Duris (Nord); Mande (Nord); Saane (Nord); Serrure (Nord); Cornu (Nord).

AUX FAMILLES DES ANCIENS DU 1er DE LIGNE. — Le lieutenant-colonel Frère, commandant le 1er régiment d'infanterie, à Cambrai, réorganise la salle d'honneur de ce beau régiment. Il voudrait la consacrer au souvenir des braves qui sont tombés pendant la Grande Guerre: Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats des 1er et 201e régiments, et du 3e territorial.

Il désire rassembler leurs images et réaliser ce projet avec l'aide des familles éprouvées qui possèdent une photographie de leurs chers disparus.

Heureux de seconder le projet du sympathique chef placé à la tête du régiment de Cambrai, nous en donnons volontiers avis aux familles de la région de Roubaix-Tourcoing, en les priant d'envoyer les photographies à M. le Lieutenant-Colonel commandant le 1er de ligne, à Cambrai (Nord).

UNE EPICIÈRE ASSASSINÉE A SAINT-TRICAT. — Une épicière de Saint-Tricat, Mme Monsigny, née Hélène Lanoy, 45 ans, a été trouvée assassinée dans son magasin. Le vol est le mobile du crime. La gendarmerie suit une piste.

PRIX MODÉRÉS
MAC DONALD
Tailleur pour Dames et Messieurs
LILLE — 92, rue Nationale — LILLE
DRAPERIES HAUTES NOUVEAUTÉS
de tout premier choix
COUPE et FAÇON IRRÉPROCHABLES 39063

PAS-DE-CALAIS

LE CARGO « DEPUTE-ALBERT-TAILLANDIER ». — Nous avions dernièrement relevé l'oubli dont paraissait être victime la mémoire du regretté député d'Arras, Albert Taillandier, tué en même temps que son collègue Raoul Bréguet, lors de l'explosion de Bapaume. L'un des cargos construits par les arsenaux de la marine, a reçu *le nom de ce dernier, et il n'en a pas été de même* pour Albert Taillandier.

On explique aujourd'hui que le cargo « Député-Albert-Taillandier », a été construit par les Chantiers navals français, qui n'ont probablement pas communiqué la liste de leurs constructions, tandis que les arsenaux de la marine l'avaient fait.

BELGIQUE

L'INTERDICTION DES CINEMAS AUX JEUNES GENS

Bruxelles, 24 février. — M. Vandervelde, ministre de la Justice, déposera prochainement un projet de loi interdisant l'accès des cinémas aux jeunes gens des deux sexes, âgés de 16 ans et moins.

Le projet prévoit également l'organisation de représentations spéciales pour la jeunesse. Les films seraient choisis par une commission de trois membres, nommés par le ministre.

LA CONSTIPATION PARALYSE

la circulation du sang en comprimant les vaisseaux de l'intestin : il en résulte des phénomènes congestifs du côté du cerveau d'où proviennent : les bourdonnements d'oreilles, les étourdissements, les palpitations, la migraine, la congestion et l'apoplexie.

LA PILULE DE SANTÉ WALTER rétablit la circulation et fait disparaître tous ces malaises qui, à un moment donné, peuvent devenir dangereux.

La boîte 2 fr. 20 impôt compris
Phie du Progrès, 163, Grande-Rue, Roubaix.
Phie du Fresnoy, rue du Fresnoy, Roubaix.507-2

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

ASSOCIATION ATHLETIQUE « LA GANTOISE » CONTRE STADE ROUBAISIEN. — L'actif Comité du Stade Roubaisien vient de conclure un match avec l'A.A. La Gantoise, qui vient de triompher dimanche dernier, par 4 buts à 1 du Cercle Sportif Brugeois, l'actuel leader du Championnat de Belgique. Nous reviendrons sur cette intéressante rencontre qui se disputera dimanche prochain, à 3 h., sur le magnifique terrain du Stadium.

HIPPISME

LES COURSES D'ENGHIEN du 24 février 1920

Prix de l'Aumance. — 1. Erdoua (Semblat), pes. gag., 65.00, pl., 16.00; 2. Casaur II (Barré), pl., 17.00; 3. Prestyxale (Parfrement), pl., 13.50. — Non placés: Quorum II, Niaio, Darley, Passavant, Chiropodist, Nemrod (tombé), L'Univers.

Prix de l'Auxois. — 1. Ourcq (Head), pes. gag., 15.00, pl., 12.00; 2. Atherton (Lancaster), pl., 19.00; 3. Bathylle (Berteaux). — Non placés: Carbonaro, Occebourg (tombé), Iacchos.

Prix Sancerrois. — 1. Thistle (Thibault), pes. gag., 21.50, pl., 16.00; 2. Odin III (Wilcock), pl., 24.00; 3. Loos III (Head). — Non placés: Charaille, Glatic, Périne.

Prix du Brionnais. — 1. Green Gravel (W. Head), pes. gag., 44.50, pl., 20.50; 2. Qui y pense (Berteaux), pl., 15.00; 3. Trogon (Lancaster). — Non placés: Golliwog, Marcas, Coreggio, Eridan, Thiaki.

Prix du Mont Dore. — 1. La Couleuvre (Morin), pes. gag., 63.00, pl., 18.50; 2. Gallardon (Haëa), pl., 12.50; 3. Formol (Thierry), pl., 26.50. — Non placés: Saigny, San José II (tombé), Bobino II (tombé), Morava, Queenston, Fleur des Pois III (tombé), Raglan.

COMMUNICATIONS

TOURCOING. — **Association Sportive Tourquennoise.** — Ce soir, mercredi, à 7 h., Café Bouillet, réunion de commission. Les athlètes ayant sollicité une demande de licence, sont priés d'assister à la réunion, de même que MM. Tison.

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — **Les dommages de guerre des colombophiles.** — En vue d'établir les feuilles des dommages de guerre des colombophiles, dans les conditions réglementaires, MM. les présidents des sociétés de la ville, sont invités, dans leur intérêt, ainsi que celui de leurs sociétaires, à la réunion qui aura lieu jeudi, à 19 h., au local du Cercle « Union », Café Pandore. M. Henri Wibaux, vice-président de la Fédération Régionale, leur fournira tous les renseignements nécessaires.